

Grégory Meyer

Orléans 2026



**Notre ville,
plus que jamais vivante**

NOS PROPOSITIONS POUR UNE **MEILLEURE PRATIQUE SPORTIVE**

1- Sport pour tous

- Soutenir plus largement les associations Orléanaises, dont certaines sont en grande souffrance, en revalorisant les conventions avec la collectivité. Un pacte de réactivité, avec des délais courts, permettra de répondre aux difficultés techniques et de fonctionnement des acteurs du sport de notre ville.
- Élargir l'heure de fin de pratique dans les équipements sportifs à 23h pour plus d'autonomie. Renforcer les actions sportives en milieu scolaire par une convention tripartite avec les acteurs locaux.
- Réactiver les stages sportifs Orléans dynamique pendant les périodes de vacances pour les jeunes des quartiers prioritaires.
- Re-dynamiser Orléans vous coach en augmentant le volume d'heure et la proposition géographique.
- Aménager un skatepark de dimension L à XL en extérieur.

2- Plan de rénovation des gymnases et des stades

- Engager dès la première année la réfection du Palais des Sports et de 6 gymnases (La Bolière, C. Landré, P. Desseaux, D. Deniau, B. Pellé et C. Robert) dont 2 aux normes paralympiques (La Bolière, C. Landré) ; une toiture pour le stade des Montées dès la saison 2026-2027. Le rythme d'un équipement par an sera l'usage par la suite.
- Restaurer et réaménager les installations sportives: agrandissement du boulodrome, rénovation des vestiaires de football, et reprise de l'équipement de tennis du Belneuf ; construction d'un bâtiment pour l'activité hippiques à l'île Arrault ; vestiaires, éclairage et tribune, au stade de rugby de Concy ; une nouvelle piste d'athlétisme au stade de la Vallée de même que l'installation de gradins à la Source ; rénovation des dojos J-C Rousseaux et Madeleine.
- Installer ou mettre aux normes l'éclairage de l'ensemble du parc des stades municipaux.
- Reprendre les voies d'accès de circulation et les parkings des équipements au moyen de dalles alvéolées perméables.
- Automatiser à distance l'accès aux bâtiments ainsi que l'éclairage intérieur et extérieur.

3- Accessibilité et inclusion

- Mettre aux normes PMR le Palais des Sports et tous les équipements vieillissants.
- Mettre aux normes paralympiques deux gymnases municipaux, au nord et au sud d'Orléans, afin de développer la pratique handisport et du sport adapté.

4- Sport Santé

- Exonérer de cotisation les Orléanais, pour la pratique du sport santé, sur présentation d'une ordonnance.
- Organiser l'HyRox Orléans pour promouvoir la santé, installer agrès et circuits de running dans 50% des parcs, et rayonner à l'international.
- Faire du parc des Groues une référence d'activités physiques avec deux spots d'appareils de fitness et d'agrès en plus de structures pour les enfants et les familles, sur le modèle du héron de l'île charlemagne.
- Prolonger la piste de running des trois ponts avec une boucle qui passe par l'île charlemagne.

5- Sport collectif professionnel

- Revaloriser les conventions d'objectifs pour s'aligner sur le modèle économique des différents championnats.
- Doter les clubs professionnels d'infrastructures pour la performance sportive et partenariale : un centre d'entraînement pour le rugby au stade des montées et pour le football au stade de la Source, alors qu'une rénovation totale est programmée. Des espaces polyvalents doivent également permettre de développer la qualité de réception pour consolider et développer les budgets.
- Faire du Palais des Sports un équipement performant et attractif pour le sport professionnel grâce à des investissements conséquents.
- Porter l'acquisition d'équipements techniques et technologiques à la pointe de l'innovation.

6- Sport de haut niveau individuel

- Accompagner les athlètes à l'acquisition de matériel spécifique et par une bourse pluriannuelle nominative de parcours d'excellence.
- Soutenir techniquement et financièrement les clubs formateurs pour retenir nos talents.
- Déployer un dispositif d'aide (disponible sans délais) au suivi médical, au développement athlétique et à la formation des athlètes et de leur encadrement.

7- Rayonnement sportif et grands événements

- Mettre en place des conventions pluriannuelles auprès des fédérations nationales et internationales, afin d'accueillir des équipes, en préparation ou en phases finales de compétitions majeures, pour renforcer l'attractivité sportive et économique du territoire.

Grégory MEYER

